



Forum économique sur l'inclusion financière

Mazamesso Assih a partagé le modèle de l'inclusion financière togolaise aux députés de l'Ecofepa

S'inspirer de l'approche togolaise de l'inclusion financière à l'échelle communautaire a été au cœur du Forum économique sur l'inclusion financière. Initié par l'association des femmes parlementaires de ...



PAGE 5

POLITIQUE



Activités parlementaires

La voie à suivre pour une Cédéao des peuples et une intégration réussie

Le jeudi 3 octobre 2024, le président de la République, Faure Gnassingbé, a reçu une délégation du Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) conduite par sa présidente ...

PAGE 3

ECONOMIE



CNC

Les perspectives économiques togolaises jugées globalement favorables

Le Conseil national du crédit (CNC) s'est réuni, ce vendredi 04 octobre, au titre du 3ème trimestre de l'année 2024. Il estime l'économie nationale résiliente face aux chocs successifs, notamment sanitaire, géopolitique ...

PAGE 5



Togo-UE-Egypte

Agrobusiness, paix et investissements au cœur de la coopération

Jeudi dernier, le président de la République Faure Gnassingbé a reçu les lettres de créance de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Égypte auprès du Togo. Il s'appelle Ahmed Mohamed Eid Moustapha Ahmed. Dans la même journée, Gwilym Ceri Jones, nouvel ambassadeur de l'Union européenne ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Le Togo dévoile sa stratégie de cybersécurité à l'horizon 2028

Quelques mois après avoir achevé son élaboration, le Togo dévoile sa toute première stratégie nationale de cybersécurité. Le document, conçu pour la période 2024-2028, a officiellement été présenté à différents acteurs, fin semaine dernière à Lomé, par l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy).

Fruit d'une large concertation, le document est un outil directeur pour la protection du cyberspace togolais. Dans le détail, il s'articule autour de quatre piliers : la promotion d'une culture de la cybersécurité des populations et le développement des compétences techniques nationales, la promotion de la sécurité des systèmes d'information de l'administration, des opérateurs de services essentiels, et de l'économie numérique, le renforcement du système de réponses aux incidents de cybersécurité, et le renforcement des mécanismes de poursuites des crimes et délits de cybersécurité.

ACTUALITE

Chants patriotiques

L'école demeure l'espace privilégié pour leur apprentissage

Les autorités togolaises veulent renforcer l'enseignement de la citoyenneté. Cela passera aussi, et d'abord ...

PAGE 3





Capital social, bien-être et résilience des Togolais

« Les ménages ayant accès à des réseaux sociaux solides sont plus résilients face aux crises »

Le bien-être des ménages togolais, qu'ils vivent en ville ou à la campagne, dépend souvent de leur capacité à s'adapter face aux difficultés économiques ou aux catastrophes naturelles. Selon une récente étude menée par des chercheurs togolais, Afi Florence Akakpo, Koffi Sodokin et Mawuli Kodjovi ...



PAGE 8

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Burkina Faso/Sécurité Extradition de Damiba : La junte fait pression sur le Togo</p>  <p>P 4</p>	<p>Développement L'économie togolaise dans un autre tournant</p>  <p>P 6&7</p>	<p>Réflexion « Le volleyball à l'école est un outil à multiples facettes... », Noël Tadégnon</p>  <p>P 10</p>
---	--	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Kokou Assana, propriétaire d'une boutique d'Alimentation Générale à Sokodé

À 58 ans, Kokou Assana vit dans un quartier de Sokodé, une ville du centre située à 340 Km au nord de Lomé, avec son mari et ses 4 enfants. Elle s'y est installée dans les années 90 afin de profiter du dynamisme économique de la zone et de lancer une Activité Génératrice de Revenus (AGR).



Kokou Assana

Assana avait commencé par une activité de couture qu'elle abandonne rapidement une fois mariée car selon elle, "les revenus étaient

insuffisants pour épauler son mari." Elle a alors décidé de se lancer dans la vente de divers. « C'est grâce à mon mari que j'ai pu acheter les premiers

articles. C'était juste un petit commerce que j'ai commencé avec 10 000 FCFA à l'époque », nous confie-t-elle. Malgré le succès de cette première activité, Assana n'était pas totalement satisfaite. Elle raconte : « Je ne regrette pas ce premier commerce mais il me fallait beaucoup mieux pour que toute la famille ait un repas chaud tous les soirs. C'est ainsi que je me suis mise à la recherche de financement. J'ai été voir plusieurs usuriers et finalement, j'ai pu avoir 25 000 FCFA, ce qui m'a permis de me lancer dans la vente de produits alimentaires »

Au Togo, les usuriers accordent des prêts à des taux exorbitants et les femmes comme Assana n'arrivent pas toujours à les rembourser. Les usuriers mettent alors la pression sur ces femmes pour les obliger à rembourser. À l'opposé, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), depuis le lancement de ses activités en 2014, leur accorde des prêts à des taux beaucoup plus bas et sans garantie. En plus, le Fonds leur apporte des formations

leur permettant d'abord de lutter contre le surendettement, puis de consolider et développer leur activité. La plupart d'elles sont ainsi devenues des citoyennes économiquement viables et autonomes. C'est le cas de Kokou Assana dont l'aventure avec le FNFI a débuté en 2015.

Assana est bénéficiaire des produits FNFI depuis un peu plus de 7 ans. Les financements qu'elle a obtenus avec les produits APSEF et AGRISEF lui ont permis d'acheter les produits nécessaires pour son activité en quantité plus importantes à un prix de gros plus avantageux. Et Au-delà du service financier, Assana témoigne avoir bénéficié d'astuces pour gérer son fonds de commerce. Au sein de la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers (FEBESEF), elle a également pu trouver un lien social et recevoir des conseils d'autres femmes entrepreneuses comme elle. A présent, elle s'occupe des charges familiales sans forcément attendre son mari. Mieux encore, elle a récemment pu acheter et stocker une grande quantité de soja

qu'elle a revendue, tout en réalisant une bonne marge bénéficiaire. Ces revenus lui ont permis de renouveler toute la toiture de sa maison et d'épargner en prévision de l'ouverture d'un nouveau point de vente en bord de route.

Aujourd'hui elle est fière de son parcours. Elle conclue sur un ton de satisfaction en ces termes qui forcent le respect : « Dans ma boutique, vous pouvez trouver un peu de tout. Pâtes alimentaires, riz, huiles, sucre et autres. Les gens me font confiance donc j'arrive à écouler rapidement mes stocks. Grâce aux crédits obtenus, j'ai pu avancer dans mon activité, payer la scolarité de mes enfants et subvenir à mes besoins. J'ai remboursé mes crédits, je n'ai jamais payé en retard. Avant de rencontrer le FNFI, j'avais beaucoup de dettes envers les usuriers, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Merci au FNFI. Je prie pour que vous puissiez continuer à nous aider dans nos activités car nous les femmes Togolaises, nous en avons besoin. »

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Togo-UE-Egypte

Agrobusiness, paix et investissements au cœur de la coopération

Jeudi dernier, le président de la République Faure Gnassingbé a reçu les lettres de créance de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Égypte auprès du Togo. Il s'appelle Ahmed Mohamed Eid Moustapha Ahmed. Dans la même journée, Gwilym Ceri Jones, nouvel ambassadeur de l'Union européenne près le Togo a présenté ses lettres de créance.

Au cours de son premier entretien avec le chef de l'Etat, le diplomate égyptien a abordé les questions de développement, de paix et de stabilité ainsi que des sujets d'ordre régional et international. Il a salué à l'occasion, le dynamisme de la coopération entre l'Égypte et le Togo. « Je suis heureux de pouvoir rencontrer son Excellence le président de la République pour la première fois et de recueillir son avis sur un certain nombre d'aspects des relations bilatérales et sur notre convergence de vue notamment dans le règlement paisible des conflits et la similitude de nos intérêts » a-t-il indiqué,

L'ambassadeur Ahmed Mohamed Eid Moustapha Ahmed a apprécié les conseils du président de la République pour la réussite de sa mission au Togo. Lomé et le Caire entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération qui se sont diversifiées et enrichies

particulièrement dans les domaines de l'agro-business, de la formation et de l'économie. L'Égypte accompagne le Togo dans sa politique de promotion de l'agro-business à travers la



Faure Gnassingbé (à droite)

création de la ferme agricole d'Abatchang dans la région centrale et l'octroi des bourses de formation en techniques agricoles. Sur les plans économique et commercial, les deux pays ont décidé de renforcer leur coopération en signant plusieurs accords de

partenariat dans les secteurs de l'énergie, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'assainissement et de la culture.

Sur le plan de l'éducation, des étudiants togolais bénéficient des bourses d'études universitaires dans les domaines scientifiques et des opportunités de renforcement de capacités en langue arabe

et en théologie. Il faut noter que Ahmed Mohamed Eid Moustapha Ahmed est diplômé en économie et jouit depuis l'année 2000 d'une riche expérience au plan international acquise dans les missions diplomatiques au Soudan, au Ghana, en Slovaquie, en Indonésie et en Bolivie.

Pour sa part, le diplomate européen a fait le point de la coopération au chef de l'Etat et lui a présenté les priorités de l'Union européenne pour le Togo dans les domaines de développement, de la paix ainsi que la nouvelle initiative Global Gateway consacrée à la promotion des investissements. « J'ai eu l'honneur de présenter mes lettres de créance au président de la République qui m'a ensuite reçu pour un premier échange. J'ai présenté l'agenda des priorités européennes, en étant à l'écoute très attentive du chef de l'Etat. Nous accordons une priorité au développement pour que les actions soient fortes, concrètes et visibles sur le terrain au bénéfice des Togolaises et des Togolais » a-t-il déclaré.

Gwilym Ceri Jones a exprimé au chef de l'Etat, la volonté pour l'Union européenne d'appuyer davantage le Togo sur des questions de paix et de sécurité et mettre en œuvre le Global Gateway, une initiative portée par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen pour des investissements plus impactant dans les secteurs public et

privé au Togo. À ce jour, les relations entre le Togo et l'Union européenne sont au beau fixe et couronnées par plusieurs réalisations, conformément à la vision du chef de l'Etat déclinée dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Les interventions de l'Union européenne en appui aux efforts du gouvernement togolais se font sur la base du Document conjoint de programmation pluriannuelle (DCP) 2021-2027. Elles couvrent trois domaines spécifiques à savoir le développement humain et l'inclusion socio-économique, les agro-industries durables, la gestion des ressources naturelles ainsi que la consolidation d'une société togolaise apaisée et résiliente.

De nationalité franco-britannique, Gwilym Ceri Jones a été un acteur clé dans les négociations de partenariats économiques de l'Union européenne en Afrique. Avant de prendre fonction au Togo, il était chef de mission de l'Union européenne en Mauritanie.

Edem Dadzie

Chants patriotiques

L'école demeure l'espace privilégié pour leur apprentissage

Les autorités togolaises veulent renforcer l'enseignement de la citoyenneté. Cela passera aussi, et d'abord par l'apprentissage systématique de l'hymne national et d'autres chants faisant la promotion des valeurs civiques dans les écoles.

Les directeurs régionaux de l'éducation ont récemment chacun de son côté publié une note de service. Ces responsables soulignent l'importance de l'école en tant qu'espace privilégié pour inculquer aux élèves les comportements citoyens. « Un constat inquiétant émerge. L'hymne national, autrefois chanté avec ferveur lors des cérémonies d'ouverture et à l'entrée des classes, semble avoir été oublié par de nombreux élèves et enseignants », écrivent-ils.

Ils insistent sur le fait que chaque moment doit être utilisé pour enseigner les valeurs fondamentales qui façonnent un bon citoyen. « Nous appelons les chefs d'établissement à prendre des mesures immédiates pour pallier cette situation », indiquent ces responsables des régions éducatives.

Ils précisent que, conformément à la circulaire n°208/2022/MEPSTA/CAB/SG/DESG du 7 octobre 2022,

l'apprentissage de l'hymne national et d'autres chants civiques comme "La marche républicaine" doit redevenir une pratique courante, inscrite dans le quotidien des élèves. Ces chants devraient en effet rythmer le moment d'entrée en classe, créant ainsi une atmosphère d'appartenance et de fierté nationale.

« Ces chants incarnent l'unité et l'identité du pays. Le chanter quotidiennement, avec respect et dévotion, contribue à forger



Une école togolaise avec le drapeau bien hissé sur le mât

l'esprit patriotique et à rappeler à chaque élève qu'il est une partie intégrante de cette grande communauté nationale. Les autres chants citoyens véhiculent des messages de solidarité, de respect des institutions, de l'autorité

et de l'engagement pour le bien commun. Ces valeurs doivent être inculquées dès le plus jeune âge pour former des citoyens responsables, soucieux de l'intérêt collectif », insistent-ils.

Les directeurs régionaux lancent également un appel à tous les acteurs de l'éducation dont les inspecteurs, conseillers pédagogiques, chefs d'établissement, enseignants et élèves, pour qu'ils s'engagent activement dans la mise en œuvre de

cette initiative. Ceux-ci sont invités à œuvrer pour un retour aux valeurs citoyennes essentielles, contribuant ainsi à former une jeunesse consciente et responsable.

La rédaction

Activités parlementaires

La voie à suivre pour une Cédéao des peuples et une intégration réussie

Le jeudi 3 octobre 2024, le président de la République, Faure Gnassingbé, a reçu une délégation du Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) conduite par sa présidente, la Togolaise Memounatou Ibrahim.



Photo de famille à la suite de l'audience

La délégation a fait part au chef de l'Etat des conclusions de la troisième session extraordinaire du Parlement de l'espace communautaire qui s'est déroulée à Lomé. Elle a exprimé son admiration au président de la République pour son leadership et sa diplomatie tournée vers la paix et l'intégration sous régionale. Le Parlement de la Cédéao s'est félicité des conseils du chef de l'Etat pour la promotion de la diplomatie parlementaire, la consolidation de l'intégration économique et la construction d'une Cédéao des peuples.

« Le Parlement de la Cédéao est depuis une semaine en session extraordinaire à Lomé. Nous avons remercié le chef de l'Etat pour les facilités dont nous avons

bénéficié pour le succès de cette session. Nous lui avons exprimé notre admiration pour son leadership et sa diplomatie efficace mais discrète. Le chef de l'Etat nous a encouragés dans notre rôle de diplomatie parlementaire. Il nous a aussi montré la voie à suivre pour une Cédéao des peuples et une intégration réussie » a indiqué la présidente de l'institution, Memounatou Ibrahim.

La délégation a saisi l'occasion pour exprimer son regret par rapport l'incident survenu avec un de leurs collègues et témoigner sa gratitude au chef de l'Etat pour l'organisation réussie de la session. Créé en 2006, le Parlement de la Cédéao est l'Assemblée des peuples de l'espace communautaire.

TM

Afrique/Souveraineté

Le Gabon et la Guinée devant la Cour de justice

Libreville et Malabo s'opposent depuis un demi-siècle sur la souveraineté de trois îlots inhabités, Mbanié, Cocotiers et Conga, richement dotés en ressources pétrolières. Du 30 septembre au 4 octobre 2024, les deux pays étaient devant la Cour internationale de Justice de la Haye pour y déposer leurs plaidoiries. Le délibéré des juges est attendu dans les mois qui arrivent.

L'enjeu ? Trois minuscules îles de l'Atlantique, inhabitées mais potentiellement riches en pétrole. Bien plus que leur superficie de quelques dizaines d'hectares, c'est l'accès à d'importantes réserves qui est au cœur du conflit.

Le Gabon, qui occupe militairement Mbanié depuis 1972, brandit une "convention" signée en 1974 à Bata. Pour Libreville, ce document, s'il est reconnu par la CIJ, réglerait définitivement la question. Malabo, quant à elle, rejette cette "convention" comme un "bout de papier", arguant qu'elle n'a jamais été ratifiée par le Parlement gabonais, ni publiée au journal officiel, et que l'original n'a jamais été présenté. La Guinée équatoriale, qui affirme avoir hérité des îles de la puissance coloniale espagnole, met en doute l'authenticité même du document, se basant sur l'absence d'original et des photocopies jugées illisibles. L'absence de traces du document pendant près de 30 ans, jusqu'à sa réapparition dans les archives françaises en 2003, alimente la controverse.

Le Gabon, de son côté, se défend en invoquant une lettre de l'ancien président Omar Bongo à l'ambassadeur de France, ainsi qu'un reportage télévisé montrant les deux chefs d'État

de l'époque, affirmant que tout était "réglé". Cependant, la Guinée équatoriale conteste la valeur de ces preuves. Les recherches dans les archives diplomatiques françaises et espagnoles ont révélé des contradictions et des incertitudes quant à la validité de la convention de 1974.

Les avocats de la Guinée équatoriale soulignent l'absence de reconnaissance de la convention par la France, puissance coloniale à l'époque. Le Gabon, quant à lui, souligne que l'enregistrement tardif de la convention aux Nations unies en 2004 ne remet pas en cause sa validité. L'affaire met en lumière un différend hérité de la colonisation, avec des arguments historiques complexes et des interprétations divergentes des documents d'archives.

Si la décision de la CIJ reste attendue dans les prochains mois, l'enjeu dépasse la simple question territoriale. L'accès à des ressources pétrolières et la limitation de l'accès du Gabon à la mer sont des enjeux majeurs. Les compagnies pétrolières suivent attentivement le déroulement de l'affaire, anticipant la décision qui pourrait redéfinir les frontières maritimes et l'exploitation des ressources de la zone.

T.M.

Tchad/ Elections

Le parti de Succès Masra demande le report des élections

Le parti tchadien Les Transformateurs, dirigé par l'opposant Succès Masra, vient de conclure sa convention avec une demande adressée aux autorités électorales : reporter les élections législatives, provinciales et communales, initialement prévues pour le 29 décembre 2024. Ce report, justifié par la crise humanitaire sans précédent que traverse le pays, est essentiel selon Les Transformateurs pour garantir des élections libres, justes et transparentes.

Les Transformateurs exigent que les élections soient reportées à 2025, en raison des violentes inondations qui frappent actuellement le pays. Ces inondations, qui ont fait près de 600 morts et affecté près de deux millions de personnes, ont rendu totalement inaccessibles certaines parties du territoire. La situation est d'autant plus critique qu'elle devrait encore s'aggraver dans les prochains jours, rendant impossible la tenue d'une campagne électorale efficace.

« Impossible dans ces conditions de battre campagne, » a déclaré un porte-parole du parti. « Nous tirons les leçons de notre participation à l'élection présidentielle de

mai 2024, où nous avons rencontré de nombreuses difficultés. Il est impératif de garantir des conditions équitables et transparentes pour toutes les parties. »

Parmi les conditions posées par Les Transformateurs figurent la révision des listes

pouvoir en place, dans le cadre de ce qu'il nomme un « consensus bipartisan ». Cette proposition a suscité des réactions mitigées parmi les autres partis politiques, certains y voyant une tentative d'affaiblir l'opposition.

La situation reste tendue,



électorales, la modification du découpage électoral, et la restructuration des institutions électorales. Ces mesures visent à garantir la transparence et la crédibilité du processus électoral.

Succès Masra, tout en maintenant ses revendications, laisse néanmoins la porte ouverte à une forme de collaboration avec le

et les prochaines semaines seront cruciales pour déterminer si un accord peut être trouvé entre les différentes parties concernées. Les autorités tchadiennes devront prendre en compte ces demandes pour assurer la tenue d'élections justes et transparentes, malgré les défis logistiques et politiques actuels.

T.M.

Burkina Faso/Sécurité

Extradition de Damiba : La junte fait pression sur le Togo

Le capitaine Ibrahim Traoré, chef de l'État burkinabè, s'est exprimé samedi dernier lors d'une émission sur la radio publique RTB, où il a répondu pendant 80 minutes aux questions des auditeurs concernant la situation politique, économique et sécuritaire du pays. À la une des discussions, la récente tentative de déstabilisation de son régime, que Traoré n'a pas hésité à dénoncer avec fermeté. Il a entamé les discussions avec le Togo où est réfugié l'ancien chef de la junte pour son extradition vers le Burkina Faso.

Le leader burkinabè n'a pas mâché ses mots concernant ceux qu'il qualifie de « comploteurs ». « Tous les comploteurs devront en assumer les conséquences, » a-t-il déclaré, signalant un tournant dans sa politique de tolérance. Depuis son accession au pouvoir, Traoré avait privilégié le dialogue et les avertissements, mais cette approche semble désormais révolue. « Nous avons passé deux années

à sensibiliser, à parler, à mettre en garde. Les gens ont trouvé que l'on mettait trop en garde, mais c'était nécessaire, » a-t-il expliqué, soulignant la gravité de la situation.

Parmi les figures centrales de cette crise figure l'ex-lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, ancien chef d'État, actuellement en exil au Togo. Traoré a confirmé avoir entamé des discussions avec

les autorités togolaises pour l'extradition de Damiba, impliqué selon lui dans des projets de déstabilisation, y compris des liens présumés avec des groupes terroristes. « Nous avons repris les discussions avec les

physiques pour discuter de ce dossier sensible.

Sur le plan sécuritaire, le capitaine Traoré a également évoqué l'attaque de fin août à Barsalogo, affirmant qu'elle le visait personnellement.



Le capitaine Ibrahim Traoré

les autorités togolaises. Ils doivent être choqués et surpris, » a-t-il indiqué, promettant des rencontres

Il a promis que les responsabilités seraient bientôt établies et que des sanctions suivraient. «

Les responsabilités seront situées d'ici à quelques jours et les sanctions vont tomber, » a-t-il averti, montrant sa détermination à lutter contre les menaces intérieures et extérieures.

Cette intervention radiophonique de 80 minutes a permis au capitaine Traoré de réaffirmer son autorité et de clarifier sa position sur plusieurs fronts : la lutte contre le terrorisme, la stabilité politique, et la gestion des menaces à son régime. En durcissant le ton, Ibrahim Traoré semble préparer le terrain pour une phase de son gouvernement marquée par une répression accrue des oppositions et des tentatives de déstabilisation, tout en cherchant à consolider son pouvoir dans un contexte régional complexe et volatile.

T.M.

Forum économique sur l'inclusion financière

Mazamesso Assih a partagé le modèle de l'inclusion financière togolaise aux députés de l'Ecofepa

S'inspirer de l'approche togolaise de l'inclusion financière à l'échelle communautaire a été au cœur du Forum économique sur l'inclusion financière. Initié par l'association des femmes parlementaires de la Cédéao (Ecofepa), ce forum a été l'occasion pour le gouvernement de vulgariser les apports du modèle togolais. Ce forum s'est tenu en marge des travaux de la 3ème session extraordinaire du parlement de la Cédéao. La rencontre s'est déroulée, ce mercredi 2 octobre à Lomé.

Pour la ministre du Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mazamesso Assih, la convergence de vues en matière d'inclusion financière au plan communautaire est une préoccupation légitime de l'Ecofepa. Fort d'une décennie d'expérience, le Togo a partagé ses connaissances avec les autres pays communautaires. « Ce fut un honneur de partager l'expérience du Togo, fruit de 10 années d'efforts sous le leadership de SEM Faure Gnassingbé, pour favoriser l'inclusion financière. Votre intérêt et la richesse de vos contributions témoignent de l'importance d'une convergence des mécanismes sous-régionaux pour améliorer le bien-être de nos populations », a-t-elle posté sur son compte X. Mazamesso Assih a évoqué les actions posées par le gouvernement en vue de favoriser l'inclusion financière au Togo. En ligne de mire, l'autonomisation des femmes.

Plusieurs instruments ont été mis au service de la gente féminine pour lui permettre de générer des sources de revenus.

Ce Forum a été co-présidé par la ministre de l'Action sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la femme, Zinsou-Klassou Akossiwa et la présidente du Parlement de la Cédéao, Mémounatou Ibrahima. Cette dernière est revenue sur la nécessité de l'inclusion financière. « Nous devons garder à l'esprit que le chemin vers l'inclusion financière et l'autonomisation économique est un processus de longue haleine. Il nous faut remettre en question les mécanismes obsolètes, plaider en faveur de politiques équitables et créer des opportunités innovantes qui permettent aux femmes de s'épanouir », a déclaré Mémounatou Ibrahima.

La ministre Zinsou-Klassou a évoqué les différentes facilités et les financements, mis à la disposition des femmes au Togo. Pour faire face aux

difficultés rencontrées par les couches vulnérables au regard des systèmes financiers traditionnels, le gouvernement a initié le mécanisme d'inclusion financière des personnes vulnérables, a-t-elle expliqué. « Dans ce processus,



La ministre du Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mazamesso Assih, au Forum économique sur l'inclusion financière, le mercredi 2 octobre dernier à Lomé.

un accent particulier est mis sur le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) institué depuis 2013, comme un véritable vecteur de réduction de la pauvreté, des inégalités, et des discriminations », a indiqué Mme Zinsou-Klassou. Porteur de changement, ces mécanismes ont contribué à améliorer la vie des personnes touchées. « Les bénéficiaires ont une vie plus digne et plus décente », a précisé la ministre. Elle a souligné que les femmes ont désormais la possibilité d'entreprendre, en confirmant

l'engagement du gouvernement à faire de l'inclusion financière un secteur prioritaire.

La promotion de l'inclusion financière dans l'espace communautaire est un enjeu essentiel de développement auquel veut concourir l'Ecofepa.

leur permettant de contribuer au mieux au développement local. C'est dans ce sens que le thème retenu pour ce forum est : « Inclusion financière et autonomisation économique des femmes dans la sous-région de la Cédéao ». Pour permettre aux participants de mieux appréhender ce thème, le sous-thème : « s'inspirer du passé pour construire le futur » a été aussi exploré.

Au cours de ce Forum, un point a été fait sur le groupe de travail mondial visant à autonomiser un million de femmes dans le secteur du commerce par des chefs d'entreprise internationaux. Par ailleurs, des récits et témoignages ont été partagés sur les activités commerciales des femmes, en montrant l'impact positif de l'inclusion sur leur autonomisation. « L'événement de ce jour est spécial. Il rassemble les amazones qui sont disposées à partager leur histoire. Elle nous dit comment est-ce que les opportunités financières et les initiatives européennes ont permis de transformer la vie », a souligné la présidente de l'Ecofepa, Veronica Kadie Sesay.

Edy Alley

CNC

Les perspectives économiques togolaises jugées globalement favorables

Le Conseil national du crédit (CNC) s'est réuni, ce vendredi 04 octobre, au titre du 3ème trimestre de l'année 2024. Il estime l'économie nationale résiliente face aux chocs successifs, notamment sanitaire, géopolitique et sécuritaire. Ceci, grâce aux réformes mises en œuvre ces dernières années, en particulier dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale, Togo 2025.

Lors de cette session, le CNC a jugé les perspectives économiques togolaises globalement favorables. Il annonce une accélération de l'activité économique cette année, dans un contexte d'atténuation des tensions inflationnistes et de maîtrise du taux d'endettement public. « Le taux de croissance économique est alors attendu à 6,6% en 2024, après 6,4% en 2023 et 5,8% en 2022. Tous les secteurs contribueront à cette croissance économique, en particulier le secteur tertiaire qui demeure le moteur de la croissance économique », indique le CNC. Au regard des acquis, leur préservation reste essentielle grâce aux réformes engagées par l'exécutif dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Selon le Conseil, ces réformes devraient permettre de maintenir l'environnement macroéconomique favorable au bon déroulement des activités du secteur financier.

Le CNC a également abordé le financement de l'économie et la situation du secteur financier. Il note quelques évolutions encourageantes. La 1ère évolution est relative à l'accroissement continu du volume de crédits octroyé aux opérateurs économiques. « Les créances intérieures, c'est-à-dire les financements accordés au secteur privé et à l'État, ont crû de 4% en un an à 1.968 milliards à fin juin 2024, après la hausse de 6% à fin décembre 2023. Environ 90% de ces financements ont été destinés au secteur privé », relève-t-on. En outre, à l'analyse des nouvelles mises en place de crédit au cours des 6 premiers mois de l'année, il y a une évolution significative, en glissement annuel : « des crédits immobiliers, dont le volume a doublé en un an, de la part des financements accordés aux TPME, avec une augmentation de 6 points de pourcentage en glissement annuel à 41% du total des concours bancaires, et,

enfin, des crédits d'équipement dont le volume a triplé en un an, en faveur essentiellement des entreprises de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) », explique le ministre de l'Économie et des Finances, Georges Barcola.

La 2ème évolution positive est relative à la poursuite de l'assainissement du portefeuille de crédit des banques, avec un taux brut de dégradation qui est



Le Conseil national du crédit (CNC), réuni, ce vendredi 04 octobre, au titre du 3ème trimestre de l'année 2024

passé de 9% au 30 juin 2023 à 8% à fin juin 2024. La 3ème évolution positive concerne l'accroissement continu du niveau global de l'inclusion financière. « Les données disponibles confirment la dynamique croissante du taux global d'utilisation des services financiers qui devrait atteindre 88% en 2023, après 87% un an plus tôt ». Remarquons que ce

taux maintient le Togo à la 1ère place au niveau de la sous-région en matière d'inclusion financière, tel que relevé lors des ateliers nationaux de juin 2024 de concertation dans le cadre des travaux de révision de la Stratégie régionale d'inclusion financière.

« Au regard de ces évolutions positives, je voudrais, encore une fois, féliciter tous les acteurs, en particulier les

premiers responsables des établissements de crédit et des institutions de microfinance. Je saisis aussi cette occasion pour inviter les présidents de l'APBEF-Togo et de l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Togo (APSFDT-Togo) à travailler ensemble pour approfondir la collaboration entre ces deux secteurs, afin que l'amélioration

de l'inclusion financière facilite davantage l'accès au financement pour les TPME, surtout celles qui sont dans les zones rurales », a précisé le ministre de l'Économie et des Finances. Cette réunion est la 1ère participation du ministre de l'Économie et des Finances, Georges Barcola, aux travaux du CNC depuis sa nomination le 20 août dernier au gouvernement. Elle lui a permis de prendre ainsi la présidence du conseil statutaire.

En dehors de ces sujets passés en revue lors de cette 3ème réunion du Conseil national de crédit pour l'année 2024, l'ordre du jour de la séance a été richement abordé. Les débats concernaient l'évolution de la situation économique, monétaire et du système bancaire et financier au 30 juin 2024. Les discussions se sont également concentrées sur les Termes de référence (TdR) du groupe de travail visant à élaborer un mécanisme d'alerte précoce qui pourrait lutter efficacement contre la multiplication des structures illégales de collecte d'épargne.

E. A.

Développement

L'économie togolaise, des réformes qui portent des fruits

« **L'économie nationale se démarque davantage par son caractère innovant, ce qui rapproche le pays du développement durable. Porté par des réformes ambitieuses et une vision stratégique, le Togo affirme sa position en tant que pôle économique émergent en Afrique de l'Ouest, conformément à ses objectifs.** »

Les initiatives du Gouvernement favorisent un environnement propice à l'innovation et à la croissance économique. Des secteurs clés sont stimulés comme le développement numérique, la fiscalité, le commerce, l'agriculture, les énergies renouvelables, etc. Compte tenu des multiples opportunités qui existent dans le pays, les investisseurs nationaux et étrangers affluent vers la Terre de nos aïeux. Des partenariats gagnant-gagnant sont noués.

Parmi les plus innovantes

Selon le rapport « Global Innovation Index 2023 : Innovation in the face of uncertainty » de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le Togo surclasse par exemple le Bénin et le Burkina Faso,

le pays dirigé par Faure Gnassingbé à la 17e place. C'est le fruit des réformes économiques audacieuses entreprises ces dernières années par l'État. L'étude a été publiée en novembre 2023. Elle évalue les performances des écosystèmes innovants dans 132 pays à travers le monde, mettant en lumière leurs forces et faiblesses au moyen de 80 indicateurs regroupés en 7 piliers.

Les piliers pris en compte sont les institutions, le capital humain et la recherche, les infrastructures, l'amélioration des marchés, le perfectionnement des entreprises, les connaissances et de technologie, ainsi que les produits de la créativité.

En Afrique, l'île Maurice a le statut d'économie la

savoir en décembre 2023 que les différentes entreprises chinoises et coréennes ont investi plus de 64 milliards de francs CFA dans la zone franche, à fin 2022. Depuis qu'elles y sont installées, ces opérateurs économiques ont créé plus de 3 000 emplois pour les travailleurs locaux.

actuellement par sa robustesse atteinte grâce aux efforts payants du pays en matière de développement financier. Les réformes judicieuses maintiennent la croissance économique à un niveau constant, ce qui attire les investisseurs nationaux et internationaux. Les indicateurs positifs

nombre des agences bancaires a augmenté de 5 unités en glissement annuel, passant donc à 250. Le bilan fait savoir que le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) et celui des guichets automatiques de banque (GAB) ont évolué respectivement de 7 unités à 332 et de 5



PME

Quelques mois plus tôt, le même ministère avait indiqué, s'agissant des entreprises libanaises, qu'elles ont réalisé près de 154 milliards de francs CFA d'investissements depuis leur implantation et créé plus de 8 700 emplois.

actuels sont la maîtrise de l'inflation, la diversification des secteurs économiques, le niveau élevé des crédits offerts (110 milliards de francs CFA de crédits alloués à 1,86 million de personnes par le FNFI uniquement, de 2014 à décembre 2023). Peuvent être également citées, la promotion des transactions et des moyens de paiement digitaux, la lutte contre l'exclusion financière, le développement des microcrédits, les partenariats stratégiques qui favorisent un climat financier serein, etc.

Au cours de l'année 2023, le secteur financier togolais s'est davantage élargi. Il a enregistré des évolutions satisfaisantes, surtout en ce qui concerne l'accroissement de l'offre de services de proximité. Cela témoigne assez de son utilisation massive par les citoyens et étrangers. Les officiels ont indiqué lors de la session du Conseil national du crédit (CNC) de décembre 2023 qu'à fin septembre, le

unités à 40. S'agissant du nombre de points de services des institutions de microfinance, il a progressé de 28 unités, pointant à 611 à la fin du troisième trimestre.

Un paysage financier en bonne santé se ressent fortement et positivement sur l'économie du pays. Le financement de l'économie nationale a évolué. Les responsables soulignent que les concours bancaires à l'économie ont connu une progression vigoureuse.

Pour être plus précis, les créances intérieures (les concours accordés à l'État et au secteur privé) ont crû de 12 % en un an, atteignant 1 872 milliards de francs à fin septembre 2023. En ce qui concerne les financements au profit du secteur privé, ils ont représenté 93 % des créances intérieures, apprend-on. Par ailleurs, il est mentionné que le taux de croissance économique initialement projeté à 6,6 % en 2023 devrait finalement s'établir



Investissement dans les projets

respectivement classés 21e et 24e. Ce classement des économies africaines les plus innovantes place

plus innovante en 2023. Le ministère de la Promotion de l'investissement a fait

Impact du financement de l'économie

Le paysage financier au Togo se distingue



Affluence au grand marché de Lomé

à 6,4 % après neuf mois d'activité.

Malgré une petite baisse, ce taux représente quand même une amélioration de 60 points de base par rapport au taux de l'année précédente qui était de 5,8 %. Le taux d'inflation a enregistré une baisse de 7,5 % à 5,7 % en moyenne sur les 9 premiers mois de 2023.

ANPGF, accroître la réussite économique

Dans le paysage économique, l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME (ANPGF) se profile comme un vecteur essentiel propulsant la croissance des petites et moyennes entreprises. Depuis son avènement en 2006, elle s'impose comme un partenaire incontournable, œuvrant à faciliter l'accès au financement et nourrissant l'élan entrepreneurial.

La création de l'ANPGF découle de la volonté affirmée des autorités togolaises de mettre en place des mécanismes favorisant l'accès aux financements pour les PME locales. En tant qu'instrument majeur, son objectif fondamental est d'instaurer un climat propice à la création et au développement des PME au sein du pays.

Au titre des activités d'accompagnement depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2022, l'ANPGF

a accordé plus de 13,5 milliards de francs CFA aux PME togolaises. Ces financements ont permis à ces entités d'initier et de consolider des projets dans des secteurs divers tels que l'agriculture, le commerce, l'industrie et les services. Plus de 1 200 PME ont bénéficié de cet accompagnement au cours de ces deux dernières décennies. L'intérêt manifesté par l'ANPGF envers les PME se reflète également à travers l'enregistrement de 2 478 entreprises et la formation annuelle de plus de 3 000 porteurs de projets dans le cadre de ses activités.

Il est par ailleurs important de souligner le rôle que joue l'ANPGF dans l'octroi des garanties de financement aux petites et moyennes entreprises. En effet, l'Agence adopte une démarche novatrice visant à lever les obstacles financiers souvent rencontrés par ces entités. Dans cette démarche, elle offre aux PME togolaises des garanties de financement atteignant jusqu'à 50 %, réduisant ainsi de moitié le risque financier sur des projets dont le montant excède les 2,5 millions de francs CFA.

Au-delà de l'ANPGF, des projets et programmes contribuent à la mise à disposition de crédits pour les entreprises togolaises. Aussi, les réformes entreprises au cours des dernières

années, dont la réduction des délais et des coûts de création d'entreprises ainsi que la digitalisation



L'ANPGF

des procédures de formalisation, ont porté leurs fruits.

En témoigne la création de 13 835 entreprises en 2022, soit une progression d'environ 11 % en l'espace de deux ans par rapport aux 12 500 entreprises recensées en 2020. L'ANPGF et les réformes facilitant la création d'entreprises contribuent à promouvoir le développement des PME

togolaises. Ces initiatives sont essentielles pour stimuler la croissance économique du pays et créer des emplois.

L'espoir d'une croissance

L'évolution soutenue du budget de l'État est une façon pour les dirigeants de se donner les moyens de leur politique. Cela répond au besoin de bien prendre en charge la population et de stimuler le progrès du pays. Les détails du budget exercice 2024 sont impressionnants, battant tous les records. Les investissements dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, l'électricité, les infrastructures, le développement social et économique, etc. sont au cœur de l'expansion budgétaire de plus en plus visible ces dernières

à l'amélioration des services publics et à la création d'opportunités économiques.

En décembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le projet de loi de finances, exercice 2024 qui s'équilibre en ressources et en charges à 2 179 milliards de francs CFA. C'est en hausse de 10,3 % par rapport à l'exercice 2023 et c'est la première fois que le budget dépasse le cap des 2 000 milliards de francs CFA. Dans la loi de finances rectificative 2023, la somme évoquée est de 1 975,5 milliards de francs CFA pour le budget de l'année 2023. Selon les officiels, le budget 2024, aligné sur la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, consacre 48 % des ressources à la

L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) finance les projets publics et privés des Petites et Moyennes Entreprises (PME), au Togo.

années. L'augmentation du budget de l'État témoigne également de la capacité intrinsèque du Togo à mobiliser des ressources financières internes et externes, renforçant ainsi sa crédibilité sur la scène économique mondiale. Cette mobilisation de ressources permet d'accélérer la mise en œuvre de projets d'envergure, contribuant ainsi à la modernisation des infrastructures,

promotion de l'inclusion et au développement du capital humain, 30,1 % à la transformation économique, 21,9 % au renforcement de l'État.

Un montant de 669,2 milliards de francs CFA est consacré aux secteurs sociaux. Par ailleurs, en 2024, neuf ministères pilotes bénéficieront du budget vert.

Attipoe Edem Kodjo



Capital social, bien-être et résilience des Togolais

« Les ménages ayant accès à des réseaux sociaux solides sont plus résilients face aux crises »

Le bien-être des ménages togolais, qu'ils vivent en ville ou à la campagne, dépend souvent de leur capacité à s'adapter face aux difficultés économiques ou aux catastrophes naturelles. Selon une récente étude menée par des chercheurs togolais, Afi Florence Akakpo, Koffi Sodokin et Mawuli Koujovi Couchoro, tous chercheurs au Centre de Recherche en Économie Appliquée et Management des Organisations (CREAMO) à l'Université de Lomé, et publiée le 04 octobre 2024 dans la revue « Journal of International Development » (© John Wiley & Sons Ltd, Online ISSN: 1099-1328, Print ISSN: 0954-1748 <https://onlinelibrary.wiley.com/journal/10991328>), le capital social, c'est-à-dire l'ensemble des réseaux de confiance et de soutien entre les individus, joue un rôle crucial pour aider les familles à surmonter ces défis.

Le Journal of International Development, classée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France comme faisant parti des revues scientifiques les plus crédibles et conseillées et également l'une des revues les plus lues au monde en matière de développement international, s'efforce de diffuser les meilleures recherches dans ce domaine auprès des praticiens, des décideurs politiques et des chercheurs académiques. Engagée à publier des recherches ayant une pertinence pratique et des implications concrètes, la revue accueille des contributions scientifiques de haute qualité sur les idées et pratiques qui influencent la politique de développement, l'économie du développement et le développement



accès à des réseaux sociaux solides sont plus résilients face aux crises, comme les inondations, les sécheresses. En effet, ces liens sociaux permettent un meilleur partage des ressources, une aide mutuelle, et facilitent l'accès à des informations essentielles pour faire face

corrélé à des niveaux plus élevés de résilience (ligne bleue), surtout en milieu rural. De même, le bien-être (ligne rouge) est également influencé positivement par le capital social, avec une probabilité

amélioré leur bien-être et celui de leurs familles. Les chercheurs insistent sur l'importance pour les pouvoirs publics de promouvoir des politiques favorisant l'engagement civique, notamment en

communautés unies sont mieux armées pour affronter l'avenir. En conséquence, ces observations suggèrent plusieurs implications pour les politiques publiques. Tout d'abord, renforcer les réseaux communautaires peut avoir

accrue de bonheur chez les personnes bénéficiant de réseaux sociaux solides, particulièrement chez les femmes et dans les zones rurales.

En simple, l'étude montre que les effets du capital social diffèrent selon que l'on soit

renforçant les associations locales et en incitant à la solidarité entre les citoyens. Cela pourrait aider à mieux préparer les communautés aux chocs futurs, qu'ils soient économiques ou climatiques. Cette étude, intitulée "Social capital, gender-based resilience,

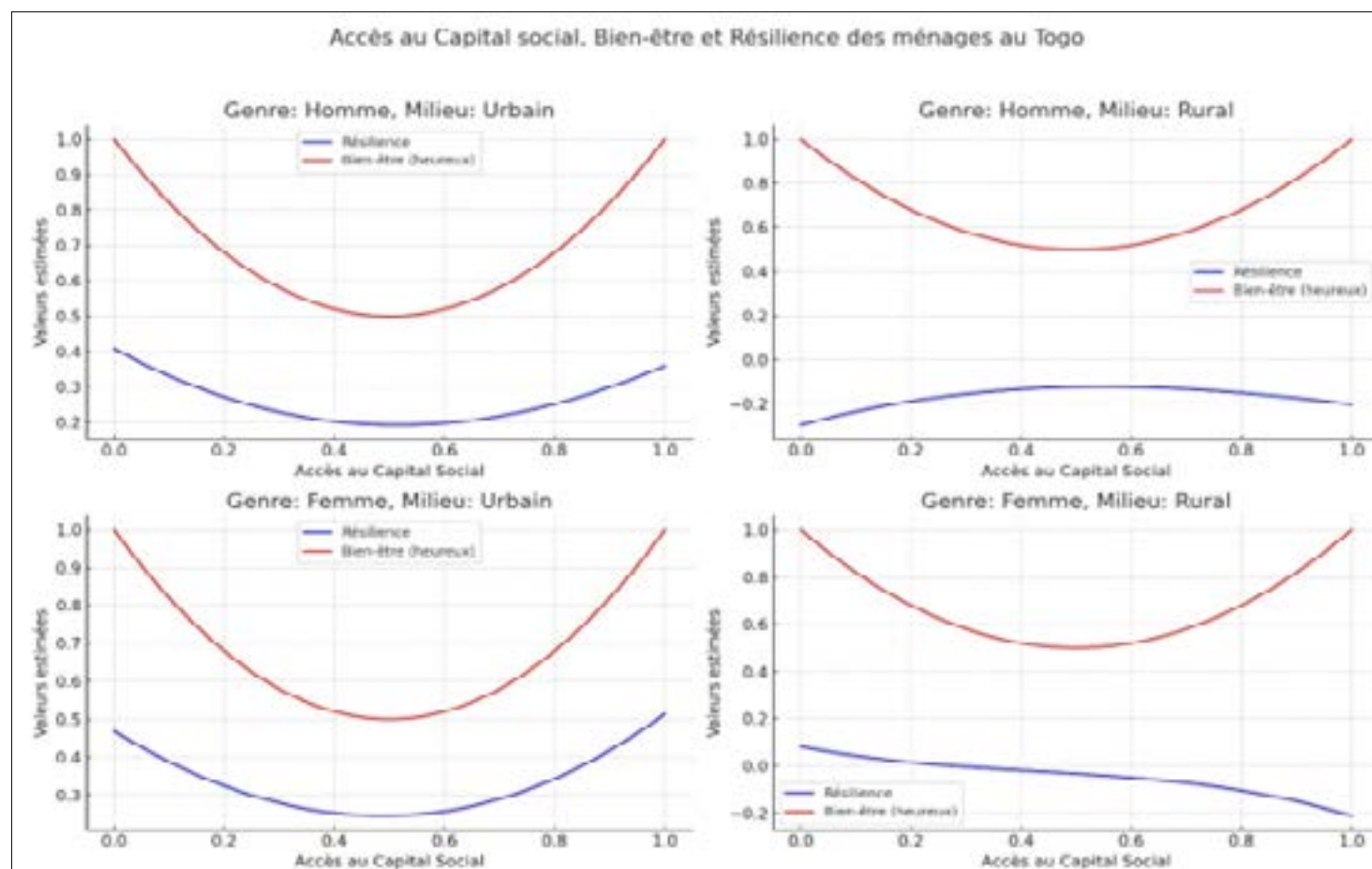
un effet direct sur la résilience et le bien-être, en particulier pour les populations rurales qui dépendent fortement du capital social. Ensuite, cibler les femmes et les zones rurales par des politiques favorisant leur participation à des initiatives communautaires pourrait accroître leur bien-être. De plus, il est crucial de réduire les inégalités d'accès au capital social, notamment en supprimant les barrières à l'accès aux réseaux sociaux, que ce soit par la technologie ou des initiatives locales.

Enfin, investir dans des infrastructures sociales qui facilitent les interactions, comme les centres communautaires, pourrait améliorer la cohésion sociale et renforcer la résilience.

Par : Florence Akakpo, Koffi Sodokin, Mawuli Couchoro, Chercheurs au Centre de Recherche en Économie Appliquée et Management des Organisations (CREAMO)

Référence :

Akakpo, A.F., Sodokin, K., Couchoro, M.K. (2024). Social capital, gender-based resilience, and well-being among urban and rural households in Togo. *Journal of International Development*, 1-49. DOI : 10.1002/jid.3958 © John Wiley & Sons Ltd, Online ISSN: 1099-1328, Print ISSN: 0954-1748 <https://onlinelibrary.wiley.com/journal/10991328>



Graphique : Estimation des auteurs à partir des données de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel en 2017

international, avec une attention particulière aux recherches portant sur le Sud global.

Grâce aux données collectées lors d'une grande enquête nationale en 2017, les chercheurs ont découvert que les ménages ayant

aux aléas. Les graphiques issus de la régression polynomiale (degré 3) montrent l'impact du capital social sur la résilience et le bien-être, en prenant en compte le sexe et le milieu de résidence (rural ou urbain). Il apparaît que l'accès au capital social est positivement

un homme ou une femme, et selon l'endroit où l'on vit. Par exemple, dans les zones rurales, les hommes semblent bénéficier davantage de ces réseaux sociaux que les femmes. À l'inverse, en milieu urbain, ce sont souvent les femmes qui tirent profit de ces connexions pour

and well-being among urban and rural households in Togo", met en lumière l'importance de renforcer les liens sociaux, non seulement pour améliorer le quotidien des ménages, mais aussi pour les aider à faire face aux imprévus. Que ce soit en ville ou à la campagne, les

1^{er} ORIGINAL

COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

deux mil Vingt-quatre (2024)
 Lundi, trente (30) Septembre

A la requête de l'**UNION TOGOLAISE DE BANQUE (UTB) Société Anonyme** avec conseil d'administration au capital de Dix Milliards (10.000.000.000) de FCFA, ayant son siège social à Lomé, quartier Nyékouakpoé, Tél : (00228) 22 23 43 00/01 / 22 23 44 00, Fax : 22 21 22 06, BP : 359 Lomé-Togo, Immatriculée au RCCM sous le numéro 1964 B 157, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de Maître **KATAKITI Afoh Gado**, Avocat au Barreau du Togo, quartier ATIKOUME (FUCEC - ATIKOUME, en allant vers le Campus, Rue BADJENQPE 3^{ème} Rue à droite, à 200m) ; 05 BP : 840 Lomé-TOGO Tél : 22-22-13-73 / Email : cabine@katakiti@gmail.com ;

Lequel a été constitué par la société UTB SA et occupera pour elle sur le présent commandement de saisie immobilière et toutes ses suites ;

En vertu de :

- de la grosse dûment en forme exécutoire de la convention d'ouverture de crédit avec compte courant en date du 21 février 2008 établie en l'Etude de Maître POUWI L. E. Kossi Émile, Notaire à Lomé ;
- d'un pouvoir spécial à moi donné en date du 07 février 2024 ;

Et des articles 254 et suivants de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution ;

J'ai, **Me Prince K. Paring ALOI**
 Huissier de Justice, près la Cour d'Appel
 et le Tribunal de Grande Instance de LOMÉ,
 demeurant et domicilié à Anzomé, à 400 m
 du Carrefour Entreprises de l'Union sur le
 prolongement Nord de la route Goudomey -
 Soursigné

1- FAIT COMMANDEMENT A :

- La société **FOLEKA SARL**, société à responsabilité limitée au capital de dix millions (10.000.000) francs CFA, dont le siège est à Lomé, 313, boulevard du 13 janvier à côté de City Hôtel, 01 BP : 2278 Lomé, Tél : 22 21 79 28, Immatriculée au RCCM sous le numéro TOGO-LOME 2007 B 1324, prise en la personne de son gérant, demeurant et domicilié audit siège, où étant et parlant à :

La société FOLEKA SARL n'existant plus à son siège sus indiqué et son numéro de téléphone étant inaccessible, et après plusieurs démarches pour retrouver ladite société étant demeurées vaines, nous avons procédé à l'affichage du présent acte à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé en attendant sa publication dans un journal ou périodique de diffusion, conformément à l'article 58 du Code de procédure civile togolais.

- **Sieur EKLOU Comlan**, Directeur de société, demeurant et domicilié à Abidjan (Côte d'Ivoire) de passage régulier à Lomé (Togo), **caution hypothécaire**, où étant et parlant à : *N'ayant le domicile ni résidence connus, nous avons procédé à l'affichage du présent acte à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé, conformément à l'article 58 du Code de procédure civile togolais.*

D'avoir, sous vingt (20) jours, pour tout délai et à compter de la date des présentes, à payer à notre requérante, ou à moi, Huissier de Justice, porteur des pièces, ayant charge de percevoir et pouvoir de donner bonne et valable quittance la somme en principal de cent trente-cinq millions quatre cent trente-quatre mille cent neuf (135.434.109) francs CFA ;

Sans préjudice de tous autres dus, notamment des frais judiciaires et de ceux d'exécution, plus le coût des présentes, le tout en deniers ou quittances valables ;

TRES IMPORTANT

Les avertissant que faute par eux de payer les sommes ci-dessus indiquées dans le délai imparti, la société UTB SA poursuivra la procédure de vente de sa propriété et droits immobiliers après avoir transcrit et publié le présent commandement à la conservation foncière ;

Les informant qu'à compter de sa publication, le présent commandement vaudra saisie de l'immeuble et droits immobiliers suivants :

Désignation

Un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 05a 65ca sis à Lomé Akodessewa Anfamé, limité au Nord par le lot n°384, au Sud par le lot n°386, à l'Est par le lot n°391 et une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres, objet du Titre foncier n°38 360 de la République Togolaise Volume 220 Folio 39 appartenant au sieur EKLOU Comlan ;

Tel au surplus que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances, dépendances et appartenances, sans aucune exception ni réserve.

Leur déclarant que l'expropriation du bien ci-dessus désigné et de tous les droits immobiliers afférents, sera poursuivie par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, ce par Maître KATAKITI Afoh Gado, Avocat constitué pour les présentes et leurs suites ;

Leur déclarant en outre que les contestations relatives à la présente procédure doivent être portées devant ledit Tribunal ayant plénitude de juridiction et territorialement compétent ;

Leur indiquant enfin que la société UTB SA a élu domicile au cabinet d'avocat Maître KATAKITI Afoh Gado, et tous les actes d'opposition au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la présente procédure doivent y être notifiés ;

2

NOTIFIÉ A :

Monsieur le Conservateur de la propriété foncière du Togo demeurant et domicilié à Lomé, au service de la conservation foncière, où étant en ses bureaux et parlant à :

à la personne de Mme KPE DA du DCCF

Joseph aingis de clare qui a reçu copie de l'acte et de ses bornes

Copie du présent commandement et lui ai rappelé de s'abstenir de procéder à toute mutation du droit de propriété de l'immeuble dont s'agit ou d'y inscrire tout droit réel tant que la mainlevée ne sera pas donnée dudit commandement, mais dès réception du présent exploit, est mandaté d'inscrire tous droits de ma requérante sur le titre foncier sus-spécifié ;

**SOUS TOUTES RESERVES
 ET POUR QU'ILS NE L'IGNORENT**

Je leur ai étant et parlant comme ci-dessus, laissé copies tant des pièces jointes que du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA X 3

L'HUISSIER

Réflexion

« Le volleyball à l'école est un outil à multiples facettes... », Noël Tadégnon

Le développement du volleyball ne peut être possible que grâce à la refonte de la base. Telle est la vision de la Fédération togolaise de volleyball (FTVB), portée par son président, Noël Tadégnon. Dans une opinion publiée hier 6 octobre 2024, le patron de la FTVB, partage ses réflexions sur la portée de la jeunesse dans l'essor du sport, et ce, travers le projet « Construire le volleyball de demain par un volleyball scolaire d'aujourd'hui ».



Noël Tadégnon

« Semez dans l'esprit des enfants de bonnes idées, parce que même si aujourd'hui, ils ne les comprennent pas, un jour, elles fleuriront ». Cette citation est de Maria Montessori, une éducatrice et médecin italienne. Elle révèle avec sagesse l'importance de transmettre des valeurs et des principes fondamentaux aux enfants. Par le biais du projet de volleyball à l'école « Construire le volleyball de demain par un volleyball scolaire d'aujourd'hui », nous avons l'opportunité de planter ces graines d'avenir dans l'esprit de la jeunesse. En alliant sport, inclusion, cohésion sociale et éducation environnementale, nous créons un cadre dans lequel les élèves peuvent grandir, apprendre et s'épanouir. Ce projet regroupe une dizaine d'établissements scolaires de toutes les régions du Togo. Des filles et garçons de ces écoles se

sont retrouvés à Lomé les 3 et 4 octobre 2023 pour le premier regroupement de ce projet lancé le 24 février 2024. Ces élèves ont, non seulement joué au volleyball, mais ils ont appris plusieurs valeurs de citoyenneté, de cohésion sociale, d'inclusion et de protection de l'environnement. Introduire le volleyball dans les établissements scolaires est bien plus qu'une simple activité sportive. C'est une démarche qui vise à favoriser l'inclusion et l'égalité parmi les élèves, indépendamment de leur sexe, de leurs origines, ou de leurs capacités physiques. Le volleyball, en tant que sport collectif, promeut l'acceptation des différences et encourage les élèves à collaborer et à se soutenir. Chaque membre de l'équipe a un rôle important à jouer, et le succès de la partie dépend de la coopération et de l'intégration de chacun.

Cette dynamique permet d'instituer des valeurs d'inclusion qui, même si elles ne sont pas pleinement comprises par les enfants au début, finiront par s'enraciner et influencer leur manière d'interagir avec le monde. En enseignant aux élèves que chaque individu, quelle que soit sa particularité, mérite sa place et peut apporter une contribution précieuse, nous semons les graines d'une société plus juste et équitable.

Le volleyball, en tant qu'activité collective, est un puissant vecteur de cohésion sociale. Sur le terrain, les élèves apprennent à se connaître, à se respecter, et à faire confiance aux autres. Ces interactions aident à développer une solide dynamique de groupe, basée sur le respect et la compréhension mutuelle. Le sport devient ainsi une école de la vie, où les enfants acquièrent des compétences relationnelles essentielles telles que la communication, la résolution de conflits et l'entraide. Ces moments partagés sur le terrain permettent aux élèves de transcender les divisions, qu'elles soient culturelles, sociales ou de genre, et d'apprendre à apprécier la richesse de la diversité.

Les enfants expérimentent que, pour atteindre un objectif commun – la victoire, certes, mais aussi le plaisir de jouer ensemble – il est essentiel de travailler en équipe, de soutenir ses partenaires et d'accepter que chaque personne ait sa propre valeur. L'enseignement du volleyball à l'école peut également devenir un outil puissant de

sensibilisation à la protection de l'environnement. En organisant des séances de volleyball en plein air, dans des environnements naturels, ou en incitant les élèves à prendre soin des installations sportives et des espaces verts, nous pouvons encourager un respect actif de la nature.

L'idée est d'inculquer aux enfants l'importance de préserver l'environnement à travers des gestes simples et concrets, comme le nettoyage des terrains, le tri des déchets, ou encore la participation à des activités de reboisement autour des installations sportives. Ces actions, associées au plaisir du sport, deviennent des moyens efficaces de développer une conscience écologique. Même si les élèves ne perçoivent pas immédiatement l'importance de ces gestes, ces idées s'enracineront en eux et fleuriront, à terme, dans des comportements responsables vis-à-vis de l'environnement.

« Semez dans l'esprit des enfants de bonnes idées... » La pratique du volleyball en milieu scolaire est une illustration parfaite de cette vision. À travers le sport, nous plantons les valeurs de respect, d'inclusion, de solidarité et de protection de l'environnement dans l'esprit des enfants. Ces valeurs, bien qu'elles ne soient pas immédiatement visibles dans leur comportement, fleuriront un jour. Elles deviendront les fondements sur lesquels les élèves construiront leurs relations avec les autres et leur engagement envers la planète.

En enseignant le volleyball à l'école, nous ne nous contentons pas de former de futurs athlètes. Nous formons des citoyens conscients, capables de vivre ensemble de manière harmonieuse, de respecter la nature et de contribuer positivement à leur communauté. C'est un investissement à long terme, un acte de foi envers les générations futures, un pari que les graines que nous plantons aujourd'hui porteront des fruits, et contribueront à bâtir une société plus inclusive, solidaire et durable.

En somme, le volleyball à l'école est un outil à multiples facettes, permettant de transmettre des valeurs essentielles qui contribueront à la construction d'un monde meilleur. C'est en semant ces idées positives que nous verrons un jour fleurir une génération d'individus engagés, conscients de l'importance de l'inclusion, de la cohésion sociale, et de la préservation de notre environnement commun.

C'est pour cette raison que la FTVB et l'association sportive du lycée français se sont associées pour travailler ensemble sur le projet

« Construire le volleyball de demain par un volleyball scolaire d'aujourd'hui ». Ce projet bénéficie d'un soutien actif et continu de l'ambassade de France au Togo, du ministère des Sports et des Loisirs et du ministère des Enseignements primaire et secondaire du Togo.

Attipoe Edem Kodjo
Source : Noël Tadégnon,
président de la FTVB

Éliminatoires CAN 2025

25 Éperviers dans le nid, Nibombé Daré se défend

Nibombé Daré a dévoilé, le 4 octobre dernier, les joueurs convoqués pour les 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2025. Entre blessures et mérites, la liste du sélectionneur du Togo est étoffée d'absence et retour.

Au total, 25 Éperviers Aferont doublement face à 26 Fennecs. Les blessures de Josué Homawoo, Kodjo Fodoh Laba, Kennedy Boateng, Loïc Bessilé, ont libéré de l'espace à Klousseh Agbozo, Kevin Boma, Fessou Placca et Moutalabou Ouattara. Gardiens : Malcolm Barcola, Wassiou Ouro-Gneni, Geoffrey Agbolossou. Défenseurs : Benjamin Holette, Klousseh Agbozo, Gustave Akueson, Amevor

Mawouna, Youssifou Atte, Djene Dakonam, Sadik Fofana, Kevin Boma. Milieux : Marouf Tchakéi, Thibault Klidjè, Evra Agbagnon, Roger Aholou, Kodjo Aziangbe, Karim Dermame, Khaled Narey, Alaixys Romao. Attaquants : Mansour Ouro-Tagba, Fessou Placca, Kokou Kloukpo, Franck Manwuena, Moutalabou Ouattara, Kévin Denkey. Deux joueurs locaux, l'attaquant Kokou Kloukpo (ASKO) et le défenseur

Benjamin Holette (ASCK), ont été sélectionnés. « Ils (Kloukpo et Holette) méritent pleinement leur place grâce à leurs performances », a expliqué Nibombé Daré, lors



Nibombé Daré

de sa conférence de presse, vendredi dernier. Le sélectionneur du Togo a également clarifié sa position

concernant l'expérimenté, Alaixys Romao. Après avoir rendu hommage à l'expérience et à l'impact de Romao lors des derniers matchs, le sélectionneur a

a souligné l'importance de se projeter dans l'avenir de l'équipe sans faire de Romao une pièce indispensable, tout en reconnaissant que le milieu de terrain reste un atout pour l'équipe.

L'ancien Éperviers a également fait référence à sa propre génération, expliquant que leur manque de préparation pour la relève coûte aujourd'hui au football togolais. « Si l'équipe a besoin de lui sur le terrain, il jouera, mais le Togo doit penser à l'avenir au-delà de lui », a dit l'entraîneur de 44 ans.

L'Algérie accueille le Togo le 10 octobre à Annaba. Le 14 octobre, les Fennecs feront le déplacement de Lomé.

Attipoe Edem Kodjo

Jeu « Miayi School »

Togocom fait gagner des kits scolaires, des ordinateurs et des bourses

Le groupe Togocom a procédé, le 3 octobre dernier, au 4^e tirage hebdomadaire de sa campagne promotionnelle « Miayi School ». Au total, 35 nouveaux abonnés ont été lauréats, récompensés par divers prix, dont des kits scolaires et des ordinateurs portables.



Photo de famille symbolique

Débutée le 26 août 2024, la campagne « Miayi School » permet à chaque participant de cumuler des points donnant droit à divers prix repartis en trois lots. Le premier, le lot journalier, est constitué de kits scolaires. Le deuxième composé de lots hebdomadaires donnant droit à un ordinateur de dernière génération et le troisième lot, mensuel, est constitué d'une bourse d'étude d'une valeur de 1 million de F CFA. Les tirages se déroulent sous la supervision d'un huissier de justice pour garantir la transparence du jeu.

Selon Dagbo Akou Divine, étudiante, une des gagnantes du jeu Miayi school, « D'habitude, on pense que l'opérateur prélève seulement l'argent sur nos comptes

sans possibilité de faire gagner les abonnés. Mais aujourd'hui, je me rends compte que c'est réel et qu'on peut gagner ».

A en croire Atiwoto Ama Biovah, « Pour 100 francs de jouer, je suis là avec ce lot d'une valeur de 25 000 F CFA. Je croyais que c'est de l'anarchie. J'ai ma fille qui est élève, en dehors d'elle, je suis parrain des enfants. Ce n'est pas seulement ma fille qui va bénéficier de ce lot, mais tous ceux qui m'approchent pour des besoins scolaires en seront bénéficiaires ».

Selon les explications du chargé de développement des services à valeurs ajoutée à Togocom, le principe du jeu est simple : les abonnés doivent s'inscrire en tapant *8555# ou en envoyant le mot-clé



Remise à un gagnant

"TOGOCOM" par SMS au 8555, ou encore composer *8555*11#. "Nous avons procédé au tirage au sort des gagnants du jeu Miayi school pour la période du 25 septembre 2024 au 1er octobre 2024. Au cours de cette cérémonie, tous les participants qui ont été enrôlés et qui ont cette chance d'être éligibles, parmi eux, nous avons procédé au tirage au sort de façon aléatoire qui a désigné les heureux gagnants de cette 4^{ème} cérémonie de tirage. Il est nécessaire de cumuler au moins 1000 points. Plus un abonné accumule de points, plus ses chances d'être



Konné Issa

tiré au sort augmentent", a détaillé Konné Issa.

Depuis le début de ce jeu, au total 154 abonnés ont été

déclarés gagnants de ce jeu qui se poursuit jusqu'au 24 octobre 2024.

Attipoe Edem Kodjo

Règle tes achats dans une **nouvelle ère de simplicité**

Ton application TMoney évolue avec de nouvelles fonctionnalités

Super App **TMoney**

Télécharge ton appli TMoney

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

#Ose
Passer
À l'Action!

Promo
Conso
C'magik!

Réponds aux questions, consomme
chaque jour et gagne des lots.

Inscription gratuite via

***5050*1#**

e-com

Conso

Tape ***5050#**

Quiz

MOOV par SMS au **5050**

Côté : 50F/sms

Un monde nouveau vous appelle.

**Moov
Africa**